

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relatif à : *L'enquête publique unique relative au projet de création d'un complément au demi-diffuseur n° 11 de Vienna. Sud sur la commune de Beventin-Vaugris, et portant sur la déclaration d'utilité publique du projet important mise en compatibilité du PLU de Beventin-Vaugris, l'enquête parcelaire et la demande d'autorisation environnementale*

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête relative à :

au projet de création d'un complément au demi-diffuseur n° 11 de
Thiémé-Jud sur la commune de Reventin-Vaugris, et portant
sur la déclaration d'utilité publique du projet important mise en
compatibilité du PLU de Reventin-Vaugris, l'enquête parcellaire et
la demande d'autorisation environnementale.

En exécution de l'arrêté du 27.01.2022

de Monsieur le préfet de l'Irre

je, soussigné(e), M Denis CUVILLER

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant 24 feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

31 jours du 28 février 2022 au 30 mars 2022

les jours du mardi au vendredi de 8^h à 12^h et de 13^h30 à 17^h

et lors des permanences du _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

Commission d'arbitrage _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

(cf avis d'enquête) _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

les observations du public.

A Vienne - Grandeur Agglomération

le 28 février 2022

signature



Première journée :

le 28 février 2022 de 8^h à 12^h et de 13^h30 à 17^h

1 - Observations de M⁽¹⁾

- ① Contribution déposée le 11 mars 2022 par
Mme Michèle LABORER - LACITS
- ② Contribution déposée le 15 mars 2022 par
M. Joseph GENTHON
- ③ Contribution déposée le 15 mars 2022 par
Mme Marie-Hélène GRAS
- ④ Contribution déposée le 16/03/2022 par Houchair Odile LACITS
- ⑤ Contribution déposée le 29/03/22 par Mme A Marie SUCHE
- ⑥ Contribution déposée le 21/3/22 par Mme Elisabeth CLARD

Le 30 mars 2002 à 19 heures 15,

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M Denis CIVILIER

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 31 jours consécutifs,

du lundi 28 février au mercredi 30 mars

de 8^h heures à 12 heures 30 } du lundi

et de 13^h heures 30 à 17 heures } au vendredi

Les observations ont été consignées au registre par 1 personnes (pages n°s à).

En outre, j'ai reçu 6 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du de M. requis en page n° 2 du registre

2. - Lettre en date du de M.

3. - Lettre en date du de M.

4. - Lettre en date du de M.

5. - Lettre en date du de M.

signature



Echangeur à Reventin-Vaugris

Il est grand temps que ce projet, qui traîne depuis des années, se concrétise et il serait judicieux que la barrière de péage de Reventin Vaugris assure enfin les échanges avec son territoire.

Les ACTIFS qui tous les jours font le trajet entre leur domicile au sud de Vienne et leur lieu de travail à Lyon n'en peuvent plus de bouchonner matin et soir à Verenay pour entrer et sortir de l'autoroute (ce qui est extrêmement dangereux car il y a souvent la queue avec circulation arrêtée sur l'autoroute même) puis sur le barrage de Vaugris et enfin dans la montée du Grand Pavé (particulièrement accidentogène) et la traversée du Grand Chemin. Et, pour tous, la ville de Vienne serait plus accessible une fois déchargée du trafic de transit.

Le projet avec son option "centre" est le plus rationnel avec une entrée près de la barrière de péage et une sortie au même niveau alors que l'option "sud" entrainerait un double arrêt. Quand on est retraits, cela n'a pas d'importance (encore que...) mais, quand il faut être à 7h50 à Lyon --- aujourd'hui il faut impérativement partir avant 6h30 --- et rentrer le soir à une heure décente --- entre 18h30 et 19h --- cela a de l'importance !

Quand on regarde attentivement le plan général des travaux, c'est aussi celui de l'option "centre" qui présente le moins d'emprise au sol et qui "mange" le moins de terre agricole.

La commune de Reventin parle de "village coupé en deux", or ce village n'en est pas un mais une multitude de hameaux tous séparés, éloignés, les uns des autres : Reventin, Vaugris-Gare, le Grand Chemin, le Vieux Vaugris, le Rondet, la Balme....

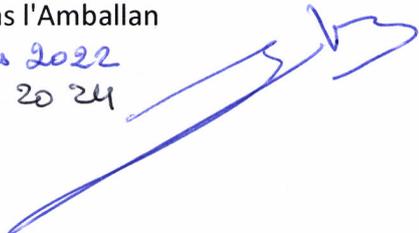
Je suis aussi contribuable et je considère que l'aspect financier a son importance, alors OUI au projet le moins onéreux mais, ce qui me paraît ESSENTIEL c'est que ce demi échangeur se fasse le plus rapidement possible, depuis le temps qu'on en parle et qu'on l'attend !

Michèle LABOREL-LACITS

38121 Chonas l'Ambellan

le 4 mars 2022

06 15 22 20 24



Vienne le 7 Mars 2022

Monsieur le Commissaire enquêteur
du Demi-Echangeur/Reventin
Espace St Germain Bât Antares
30 Av Général Leclerc
38200 Vienne

Monsieur,

J'ai déjà écrit à M^r T. Kovacs pour lui donner mon point de vue et il veut rester sur sa position de projet actuel en ne tenant pas compte de la vie des habitants de Reventin.

Je souhaite un échangeur au Sud de l'agglomération à 1km du centre ou vers le pont Saluant

L'échangeur tel qu'il est prévu va provoquer un embouvoiement de circulation au milieu des habitations.

Les voitures arrivant du Nord par la RN7 en provenance de Vaugris - Vienne Sud - des Roches de Condrieu seront très gênées pour entrer dans le flux de circulation des véhicules venant du Nord par l'échangeur, ce qui provoquera la queue actuelle Montée du Grand Pavé. Pour celles qui viennent du sud, elles devront faire un circuit plein de courbes pour regagner le télépéage - soit une vitesse lente et non fluide. Pour les habitants du village de Reventin qui travaillent à Vienne il sera très difficile de rejoindre la RN7.

La solution Sud prend effectivement des terres agricoles mais sur 3km de long et 100m de large cela ne fait que 3ha, c'est économiquement mieux à comparer à des centaines d'heures perdues par des artisans en camionnette ou des employés en voiture chaque jour. Cette solution a un coût supplémentaire, mais la qualité de vie des résidents de la RN7 se respecte.

Avec mes salutations distinguées

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Habitante du « Vieux Vaugris » je viens vous faire part de mes craintes par rapport au projet du diffuseur de Reventin Vaugris comme le prévoit Vinci.

Adeptes du vélo, pour des raisons d'économie d'énergie et d'entretien physique je suis obligée actuellement de descendre de vélo pour traverser la N7 et d'emprunter les passages cloutés afin de rejoindre le parcours piétons. (avec tous les risques que cela comportent car les voitures vont très vite et souvent ne peuvent pas s'arrêter)

Avec le diffuseur c'est tout le trajet d'accès au village qui devient dangereux pied car il ne sera pas prudent de rouler à vélo avec une circulation importante de camions et de voitures et le danger se répliquera au moins 3 fois . .

Un accès tranquille au village est important pour nous car nous avons tous les commerces de proximité, la poste, et la maison médicale, le coiffeur .

A l'heure actuelle où l'on incite tout le monde à se déplacer en vélo comment peut-on admettre que le seul accès au village soit envahi par la circulation.

Une deuxième observation est d'ordre sociologique. Dans son dossier Vinci a étudié avec minutie toutes les espèces qui vivaient autour de l'autoroute sauf une : les habitants du lotissement La Plaine .

Je me suis permis de faire cette enquête moi-même auprès des 25 maisons du lotissement avec des questions précises sur la

date d'installation, le nombre de personnes vivant au foyer, les raisons de l'installation, l'activité, les relations avec le village, relation avec les Associations et leur avis sur l'échangeur.

Il est apparu que la population de milieu modeste actuellement majoritairement retraitée, venait de la ville pour chercher la campagne en plus c'était une grande opportunité. Le terrain étant très bon marché à cause de la proximité de l'autoroute. Les maisons construites simples à l'origine se sont améliorées au fil des années tout en restant modestes.

La population actuelle compte 7 propriétaires qui sont dans le lotissement depuis l'origine, il y a eu très peu de changement de propriétaire, les occupants restent longtemps et de ce fait on voit un vieillissement d'une population.

Cette population fréquente le village pratiquement au quotidien surtout pour le pain, le médecin et le coiffeur.

L'étude ne dit pas quel sera l'impact du diffuseur sur cette population. (il n'y a pas que le bruit)

Peut-on reprocher à ces habitants de s'être installés à côté de l'autoroute sans regarder le contexte historique et surtout avec des chiffres de trafic qui ne sont plus comparables et qui seront accrus avec un diffuseur au centre

Alors pour toutes ces raisons =

Non pour l'échangeur au centre -

les retraités du lotissement ont tous été actifs et les actifs seront un jour retraités et regretteront un

équipement décidé dans l'urgence du moment.

Marie Hélène GRAS 167 chemin de la Chapelle
38121 Reventin Vaugoué -

H. GRAS

Non je ne suis impartial dans l'analyse, oui je suis concerné ... oui je soutiens l'échangeur au-delà des "vieux pavés".

J'habite Chonas l'Amballan depuis plus de 30 ans ; je télétravaille déjà dès que le "présentiel" n'est pas indispensable , mais j'œuvre sur le sud de Lyon depuis 15 ans . Oui Lyon est un centre d'activité et oui Vienne et son sud sont des cités dortoirs. Par choix, je pars alors dès 6h40 via le barrage puis l'A7 pour éviter le nœud qu'est Vienne. Je rentre sciemment après 18h30 pour espérer moins bouchonner entre Verenay et Reventin.

Certes il nous faut réinventer nos modes de déplacement et notre organisation du travail ; mais tout comme le nucléaire reste utile durant la nécessaire période de transition énergétique (quoiqu'en disent les écologistes radicaux), la gestion des flux autoroutiers actuels au sud de Vienne doit être encore assumée.

Doit être assumée :

- car la sécurité des usagers actuels du réseaux local en dépend
- car le confort des riverains sur la RN 86 vers la sortie de Condrieu est aussi important
- car les infrastructures actuelles souffrent par obsolescence (comme le barrage)
- car l'impact carbone des braves gens qui bouchonnent en dépend aujourd'hui et doit être géré pour demain

Ce n'est pas l'échangeur qui sera la cause d'une augmentation du trafic local, elle est déjà un fait ressenti et sûrement documentée. Sans tout imputer aux politiques locales, le développement de hameaux (aussi sur Reventin), la stratégie choisie de concentration de l'habitat urbain en sont tout de même un des accélérateurs.

Alors oui, à l'échangeur, oui pour faciliter le trafic !

Par contre oui :

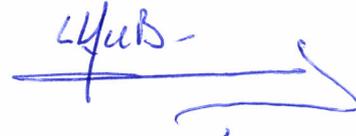
- à un parking de co-voiturage surdimensionné (gratuit !), peut-être légèrement excentré au demeurant (voire deux ...).
- à des murs antibruit et des revêtements "silencieux"
- à un éclairage dirigé vers le bas
- à des promotions pour le télépéage ... fiable

Et oui plutôt un échangeur :

- sur une emprise actuelle existante (projet "centre")
- au centre d'une patte d'oie qui " dispatche " plus facilement le trafic
- qui évite une succession d'arrêts donc de goulots favorables à une circulation en accordéon

Lionel Lacits.
914 Chemin de Sambillot
38121 Chonas l'Amballan

12 mars 2022



Mme Soudie A. Marie
 1, place Marmontier
 Les Cèdres
 38200 Vienne

Vienne le 29.03.2022

Monsieur le commissaire chargé
 de l'enquête publique,

Monsieur,

En few de mots le projet de M^r Kovacs concentre tous les problèmes de pollution, d'insécurité et de destruction du tissu d'une commune.

Le projet soutenu par la municipalité de Reventin-Vaugris, à l'an plus au sud est une réponse satisfaisante aux problèmes de circulation que rencontrent les communes de l'agglomération.

Je tiens à vous rappeler que M^r Kovacs, maire de Vienne s'enfuit dans des papiers et ne sait pas revenir sur ses erreurs. Le projet de parking du centre de Vienne en est le meilleur exemple. Son entêtement à créer un parking ici était réalisable et nous allons le payer très cher encore.

Monsieur le commissaire écoutez la voix de la sagesse, de la raison et optez pour un échangeur au sud de Reventin-Vaugris.

A. Soudie

6

Madame CELARD Elisabeth

Reventin-Vaugris

Monsieur le commissaire enquêteur

Complément du ½ diffuseur vienne sud

Vienne Condrieu Agglo

Reçu le 21 mai 2022

Monsieur le commissaire enquêteur,

Suite à notre rencontre du 7/3/22, **Je suis favorable à la création d'un ½ échangeur** à Reventin Vaugris au droit de la barrière de péage.

Ce projet est évoqué depuis de nombreuses années et devient de plus en plus nécessaire compte tenu de la circulation sur la RN7 qui augmente régulièrement.

Ce projet devra être accompagnée par d'autres mesures pour favoriser les différents modes de déplacements et d'aménagements concernant les axes routiers de proximité.

Concernant la pollution, elle est déjà présente et de nombreux équipements sportifs sont installés près de grands axes : stade de rugby de vienne, d'Ampuis, de foot de Roussillon, de Lyon etcElle demeurera avec ou sans échangeur. Ces espaces sont peu occupés aux heures de pointes.

La sécurité ne peut être que renforcée avec les 2 giratoires de chaque côté du pont, prévu déjà il y a quelques années lors de la création du giratoire sur la RN7 vers la station d'essence. Ces aménagements n'ont pu avoir lieu par manque de financement. Et Par la création d'un mode doux sécurisé qui demande à être de bonne taille et séparée des véhicules.

Ce projet est très compact et les modifications apportées dernièrement ont permis de supprimer un rondpoint et d'éloigner le parking relais des habitations. Les infrastructures du stade ne sont pas touchées.

Beaucoup d'habitants n'ont pas conscience que le ½ échangeur venant du sud sort à vienne au niveau du stade de l'Isle car pas de bouchon, un simple ralentissement aux heures de pointe. De même l'entrée en direction du sud au plateau de Louze (avant Roussillon) obligatoire pour les poids lourds, passe inaperçu car jamais embouteillé.

Je regrette que des informations erronées circulent et qu'une pression soit faite auprès des habitants par des élus et membres de l'association citée pour aller à l'encontre de ce projet.

le 14/3/2022

